



Décision n°27-2023

COMPOSITION DU COMITÉ SOCIAL D'ÉTABLISSEMENT (CSE), DE SA FORMATION SPÉCIALISÉE EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL (F3SCT) ET DE SA COMMISSION LOCALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Directeur,

- Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L1, L5, L211-1 et suivants, articles L251-1 et L251-11 à L251-13,
- Vu le Code de la Santé Publique, notamment ses articles L6144-3, R6144-40 et suivants,
- Décret n° 2021-1570 du 3 décembre 2021 relatif aux comités sociaux d'établissement des établissements publics de santé,
- Vu la décision n° 016-2023 du 30 mai 2023 portant délégation permanente de la présidence de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail de l'EPSM,
- Vu les résultats des élections professionnelles du 8 décembre 2022,
- Vu le courrier du syndicat CGT de l'EPSM en date du 19 janvier 2023 portant désignation des représentants du personnel non médical *titulaires et suppléants* au sein de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail, avec voix délibérative,
- Vu le courriel de la section syndicale SUD-Santé Sociaux de l'EPSM en date du 8 février 2023 portant désignation des représentants du personnel non médical *titulaires et suppléants* au sein de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail, avec voix délibérative,
- Vu la séance du 14 avril 2023 du Comité Social d'Établissement portant :
 - o élection du secrétaire titulaire et du secrétaire suppléant du CSE,
 - o élection du représentant du CSE pour siéger avec voix consultative en Commission Médicale d'Établissement,
 - o désignation des membres composant la Commission Locale de la Formation Professionnelle en qualité de représentants du personnel,
- Vu la séance du 14 juin 2023 de la Formation spécialisée du Comité Social d'Établissement dite F3SCT portant élection du secrétaire titulaire et du secrétaire suppléant de la F3SCT,
- Vu la séance du 11 juillet 2023 de la Commission Médicale d'Établissement portant élection :
 - o d'un représentant de la CME au sein du Comité Social d'Établissement (CSE),
 - o de représentants des médecins et pharmaciens au sein de la F3SCT (1 titulaire, 1 suppléant),
- Vu l'arrivée du médecin du travail de l'EPSM en date du 6 novembre 2023,
- Vu le mandat à titre consultatif des représentants des médecins et pharmaciens siégeant au sein de la F3SCT, précisé par les articles 5 et 14 du décret n°2021-1570 du 3 décembre 2021 précité,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : la composition du **Comité Social d'Établissement** est arrêtée comme suit :

PRÉSIDENT(E) :

Monsieur le Directeur ou son représentant, membre du corps des personnels de direction de l'établissement.

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF :

Madame POINCLOUX Céline et, en son absence, Madame OGEL Virginie, attachées d'administration hospitalière à la Direction des Personnels et du Projet Social.

SECRÉTAIRE TITULAIRE DU CSE :

Monsieur LASNE Frédéric du syndicat CGT de l'EPSM, pour la durée de la mandature du CSE.

SECRÉTAIRE SUPPLÉANT DU CSE :

Madame GUILLET Sandrine du syndicat CGT de l'EPSM, pour la durée de la mandature du CSE.

REPRÉSENTANT DE LA COMMISSION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT SIÉGEANT AVEC VOIX CONSULTATIVE :

Monsieur le Docteur BOUGUERRA Anis, Médecin praticien associé.

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL NON MÉDICAL SIÉGEANT AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE :

TITULAIRES

CGT

Madame GUILLET Sandrine	Infirmière D.E Classe Supérieure
Monsieur LASNE Frédéric	Adjoint administratif principal
Madame BERRUE Marie	Infirmière D.E Classe Supérieure
Madame JOSEPH Sandra	Infirmière en soins généraux - 1 ^{er} grade
Madame MOYON Angeline	Adjoint administratif
Monsieur MEGDOUD Karim	Aide-soignant Classe Normale
Madame PICHOFF Béatrice	ASH qualifié Classe Supérieure
Monsieur SELLIN Rémy	Aide médico-psychologique
Madame POISSON Viviane	ASH qualifié Classe Supérieure
SUD-Santé Sociaux	
Madame GRAZIANI Sandrine	Aide médico-psychologique principal
Madame SAVARY Fatma-Zohra	Assistante médico-administratif Classe Exceptionnelle
Monsieur HOUSSEIER Mickaël	Ouvrier principal 2 ^{ème} classe

SUPPLÉANTS

Les suppléants n'ont voix délibérative qu'en l'absence des titulaires qu'ils remplacent.

CGT

Monsieur BOURON Wilfrid	ASH qualifié Classe Normale
Monsieur LESAUVAGE Gérald	Ouvrier principal 2 ^{ème} classe
Madame SIRE Christine	Infirmière D.E Classe Supérieure
Madame BERTUIT Sylvie	Infirmière en soins généraux - 2 ^{ème} grade
Madame DELAMOTTE Noémie	Aide-soignante Classe Normale
Madame SAGOT Christelle	Infirmière D.E Classe Supérieure
Madame ROUSTAN Elodie	Infirmière en soins généraux - 1 ^{er} grade
Monsieur AGUDO Frédéric	Ouvrier principal 2 ^{ème} classe
Madame FERRANDIZ Peggy	Adjoint administratif

SUD-Santé Sociaux

Monsieur MASSICARD Christophe	Aide-soignant Classe Normale
Madame ALLANO Valérie	Infirmière en soins généraux - 1 ^{er} grade
Madame MEDDAH Yamna	Aide-soignante Classe Normale

ARTICLE 2 : a été élue représentant du CSE pour siéger avec voix consultative en Commission Médicale d'Établissement :

- Madame GUILLET Sandrine du syndicat CGT de l'EPSM.

ARTICLE 3 : la composition de la **Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (F3SCT)** du Comité Social d'Établissement, est arrêtée comme suit :

PRÉSIDENT(E) :

Madame BIENVENU Christèle, Directrice-adjointe chargée des Personnels et du Projet Social, par délégation du Directeur.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame BIENVENU Christèle, Madame BARBIER-SYRACUSE Virginie, Directrice-adjointe de la Logistique, des Achats et du Patrimoine, assure la présidence.

SECRETAIRE ADMINISTRATIF :

Madame OGEL Virginie et, en son absence, Madame POINCLOUX Céline, attachées d'administration hospitalière à la Direction des Personnels et du Projet Social.

SECRETAIRE TITULAIRE DE LA F3SCT :

Madame MOYON Angéline du syndicat CGT de l'EPSM, pour la durée de la mandature du CSE.

SECRETAIRE SUPPLEANT DE LA F3SCT :

Monsieur MEGDOUD Karim du syndicat CGT de l'EPSM, pour la durée de la mandature du CSE.

REPRESENTANTS DU PERSONNEL NON MEDICAL SIEGEANT AVEC VOIX DELIBERATIVE :

TITULAIRES

CGT

Madame BERRUE Marie	Infirmière D.E Classe Supérieure
Madame GUILLET Sandrine	Infirmière D.E Classe Supérieure
Monsieur LASNE Frédéric	Adjoint administratif principal
Monsieur LESAUVAGE Gérald	Ouvrier principal 2 ^{ème} classe
Monsieur MEGDOUD Karim	Aide-soignant Classe Normale
Madame MOYON Angéline	Adjoint administratif
Madame POISSON Viviane	ASH qualifié Classe Supérieure
Monsieur SELLIN Rémy	Aide médico-psychologique
Madame SIRE Christine	Infirmière D.E Classe Supérieure

SUD-Santé Sociaux

Madame GRAZIANI Sandrine	Aide médico-psychologique principal
Madame SAVARY Fatma-Zohra	Assistante médico-administratif Classe Exceptionnelle
Monsieur HOUSSEIER Mickaël	Ouvrier principal 2 ^{ème} classe

SUPPLEANTS

Les suppléants n'ont voix délibérative qu'en l'absence des titulaires qu'ils remplacent.

CGT

Monsieur AGUDO Frédéric	Ouvrier principal 2 ^{ème} classe
Madame BERTUIT Sylvie	Infirmière en soins généraux - 2 ^{ème} grade
Monsieur BOURON Wilfrid	ASH qualifié Classe Normale
Madame DEDINGER-DUPONT Muriel	ASH qualifié Classe Supérieure
Madame DELAMOTTE Noémie	Aide-soignante Classe Normale
Madame FERRANDIZ Peggy	Adjoint administratif
Madame PICHOFF Béatrice	ASH qualifié Classe Supérieure
Madame ROUSTAN Elodie	Infirmière en soins généraux - 1 ^{er} grade
Madame SAGOT Christelle	Infirmière D.E Classe Supérieure

SUD-Santé Sociaux

Monsieur MASSICARD Christophe	Aide-soignant Classe Normale
Madame ALLANO Valérie	Infirmière en soins généraux - 1 ^{er} grade
Madame MEDDAH Yamna	Aide-soignante Classe Normale

REPRESENTANTS DES MEDECINS ET PHARMACIENS SIEGEANT AVEC VOIX CONSULTATIVE :

Madame ADOUANE OUKID Malika, Médecin praticien associé, représentant *titulaire*.
Représentant *suppléant* : absence de candidat.

MÉDECIN DU TRAVAIL SIÉGEANT AVEC VOIX CONSULTATIVE :

Madame le Docteur TOURNOIS Valérie

MEMBRES SIÉGEANT AVEC VOIX CONSULTATIVE :

Monsieur BEC Benjamin, Responsable des travaux
Monsieur BUISSON Julien, Responsable sécurité incendie
Madame CLISSON Nathalie, Représentante de l'Équipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH)
Madame DUFRESNE Sandrine, Responsable Qualité et Gestion des Risques
Madame SABATHÉ Danièle, Psychologue du Personnel

Madame ou Monsieur l'Inspecteur du travail, DREETS Centre-Val de Loire
Madame ou Monsieur Chargé(e) de la sécurité à la CARSAT, CRAM Centre Val de Loire

ARTICLE 4 : La représentation du personnel non médical de l'EPSM au sein de la **Commission Locale de la Formation Professionnelle** de l'EPSM, est arrêtée comme suit :

- 4 membres désignés par le syndicat CGT :
 - Madame JOSEPH Sandra,
 - Monsieur MEGDOUD Karim,
 - Madame POISSON Viviane,
 - Madame GUILLET Sandrine ;
- 2 membres désignés par le syndicat SUD-Santé Sociaux :
 - Madame SAVARY Fatma-Zohra,
 - Madame GRAZIANI Sandrine.

ARTICLE 5 : la décision n° 24/2023 est abrogée.

ARTICLE 6 : la présente décision prend effet à compter de ce jour.



Le Directeur,


Jean-Yves BOISSON

Destinataires :

A l'ensemble du Personnel
Syndicat CGT de l'EPSM
Section syndicale SUD-Santé Sociaux de l'EPSM